

N°20
JUN 2022

les échos de Villeneuve

MAGAZINE MUNICIPAL VILLENEUVE-EN-RETZ

ZOOM SUR

PLU : LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Photo ©Susanne Desjardins - Marais Breton



Enquête

Projet de logements
pour les aînés - Page 09



Du sable du Sahara
à Villeneuve-en-Retz - Page 17



Le calvaire de La Limonais
Page 19

02 Retour en images



23 février

L'atelier participatif sur la redynamisation de nos centres-bourgs, animé par l'Agence D'urbanisme De la Région Nazairienne (ADDRN), a permis à la quarantaine de participants, lors de ce moment d'échange, de faire émerger des idées autour des thématiques de l'environnement, de la mobilité et de la redynamisation des centres-bourgs. L'ensemble des éléments recueillis lors de cette rencontre est consultable sur le site internet de la commune. Cet atelier permettra de déterminer les orientations pour le devenir des trois centres-bourgs de Villeneuve-en-Retz.

Merci à tous pour votre implication !

04 Mars

Près de 60 personnes se sont déplacées pour assister et participer activement à la **réunion publique consacrée au devenir de l'ancien Marché U**, le vendredi 4 mars.

Après une présentation de l'avancée des travaux du groupe de travail, initié en mai 2021, les participants ont été sollicités pour donner leurs idées autour de 3 ateliers. 2 de ces ateliers concernaient les orientations Sport et Culture, qui seront les principales destinations du futur équipement, le 3^e concernait l'intégration d'une démarche d'éco-conception du bâtiment.

Le résultat de ces réflexions a été très riche et permettra au groupe de travail de déterminer un programme général qui sera soumis à un architecte pour l'élaboration d'un premier projet.

Merci à tous les participants.



AVANT



APRÈS

Mars

Travaux participatifs issus d'une démarche où l'implication de chacun a permis la **remise en état d'un chemin au cœur du marais**, secteur « Les Ruelles ». L'association « LES GOYEURS DE RETZ » a réalisé le débroussaillage, et les services techniques de Villeneuve-en-Retz ont effectué la remise en forme. Cette collaboration a permis aux marcheurs de retrouver un chemin plus sécurisé pour leurs marches de printemps.

Merci à tous !

Sommaire

04/05 Brèves
des Conseils

06/07/08 Actualités

09/10 Enquête

11 Développement
économique et Tourisme

12 Bâtiments et Voirie

12 Urbanisme et
Assainissement

13/14/15/16 Dossier

PLU de Villeneuve-en-Retz

17 Environnement

18/19 Culture et
Patrimoine

20 Affaires
scolaires, enfance,
jeunesse

20/21/22/23
Vie associative
et Sports

23 Expression
des groupes
municipaux

24/25 Infos pratiques

26/27 Agenda 2022



Les échos de Villeneuve - Bulletin municipal de la commune de Villeneuve-en-Retz. Mairie de Villeneuve-en-Retz - 1 place Pierre Mourain - Bourgneuf-en-Retz - 44580 Villeneuve-en-Retz - Tél : 02 40 21 40 07 mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr

Directeur de la publication : Jean-Bernard FERRER / Directrice adjointe de la publication : Patricia JOSSO / Rédaction - Commission Communication / Chargée de communication : Claire POTIN / Photos (sauf mention) service Communication / Conception et impression : A Two Communication Villeneuve-en-Retz / Distribution : La Poste / Tirage : 2700 exemplaires. Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales

Le prochain bulletin municipal paraîtra début septembre. Les articles et photos sont à remettre pour le vendredi 10 juin, de préférence à l'adresse suivante : patricia.josso@villeneuveenretz.fr, ou directement en Mairie.



Le mot du maire

« On ne va jamais aussi loin que lorsqu'on ne sait pas où l'on va »

Citation de Christophe Colomb.

Chères Villeretziennes, chers Villeretziens, Beaucoup de personnalités et de personnes se sont attribuées cette citation, mais l'auteur en est bien Christophe Colomb.

Comment interpréter cette maxime ? On abandonne l'idée de contrôle, voire même d'objectif, mais on n'abandonne pas l'idée de l'action. A bien y réfléchir, elle pourrait constituer la colonne vertébrale d'un programme.

Par cette citation, ce grand navigateur ne savait pas où il allait. Seule la soif de découvrir le monde lui était importante.

Avoir une vision et construire l'avenir de Villeneuve-en-Retz, par ces temps troublés dus aux crises de toutes sortes, est une gageure. Bien malin celui qui peut dire à quoi ressemblera le monde de demain et à quel horizon se situe ce lendemain. Peut-être est-ce là l'obstacle auquel nous nous heurtons : les annonces se multiplient, des catalogues de mesures s'ébauchent mais nous avons peine à discerner le futur. Malgré tout, il faut continuer à avancer en son âme et conscience.

Cette vision de l'avenir est intéressante, car elle montre bien la volonté de l'Homme à se surpasser pour construire et améliorer le futur. C'est cette manière de voir les choses qui motive notre équipe. Au-delà de nos objectifs écrits, quoi qu'il arrive, il est important de continuer à construire Villeneuve-en-Retz, même si nos objectifs évoluent pour des raisons de toutes sortes (contexte géopolitique, social, sanitaire et autre).

La réécriture de notre PLU (Plan Local de l'Urbanisme) est un très bel exemple de ce que je viens d'évoquer. Est-ce que le législateur, en instaurant l'objectif de zéro artificialisation nette, sait vraiment « où il va ! » ? Doit-on appliquer stricto sensu les règles urbaines au monde rural ? Le législateur maîtrise-t-il tous les enjeux ? Je ne le crois pas, le seul aspect qui motive cette volonté est la préservation des zones agricoles, ce qui en soi n'est pas un mal, mais pour

le reste, est-ce que la densification des bourgs réglera le problème de logements ? Que se passera-t-il lorsque toutes les « dents creuses » seront remplies ? Comment pourrions-nous continuer à développer nos bourgs ? Comment pourrions-nous retenir nos jeunes et en faire venir d'autres ? ... Personne n'est en mesure de répondre à toutes ces questions. A nous d'être imaginatifs, à nous d'être inventifs et c'est là que cette citation de Christophe Colomb prend toute sa place.

■ A se fixer des objectifs, on les dépasse rarement, et on est encore plus rarement surpris. Les découvertes et les surprises ne jonchent pas les chemins tracés d'avance. ■

Il faut savoir sortir des sentiers battus pour les trouver, surtout par les temps qui courent, et bien que la situation générale ne soit pas des plus encourageantes, restons positifs, croyons en l'avenir, continuons à soutenir nos amis UKRAINIENS avec nos moyens. C'est dans cet esprit et cette volonté que Villeneuve-en-Retz continuera son embellissement et son développement.

Je vous souhaite un très bel été !

Avec tout mon dévouement -

Votre Maire,
Jean-Bernard FERRER

04 Brèves des Conseils

Carole LECUYER
Conseillère municipale



Patricia JOSSO
Adjointe à la
Communication



Acronymes utilisés

CM : Conseil Municipal
PAPR : Pornic Agglo Pays de Retz
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

FIPDR : Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation
PDM : Plan de Mobilité

CM du 22 Mars 2022

M. le Maire a débuté le CM par un hommage à M. Jean-Raymond AUDION qui nous a quittés en février. Une minute de silence a été respectée pour ce dernier, ainsi que pour M. Jean-Philippe LE BRAS qui nous a quittés en mars.

FINANCES :

Comptes administratifs 2021

Le CM, à l'unanimité, a voté les comptes administratifs 2021 et l'affectation des résultats 2021 pour chacun des budgets. Le CM à l'unanimité a approuvé les comptes de gestion 2021.

Concernant le résultat de fonctionnement, une épargne brute de 1 329 965 € a été dégagée en 2021. Les charges de fonctionnement ont été maintenues et l'endettement de la commune est maîtrisé.

FINANCES :

Budgets primitifs 2022

Le CM, à la majorité, a voté les budgets primitifs 2022.

En 2022, la répartition des investissements estimés à 6 millions se fera à hauteur de 50% pour des investissements liés à l'enfance, 30% pour la voirie, 10% pour les bâtiments et 10% en investissements divers.

FINANCES :

Complexe scolaire de Fresnay

Afin de financer la construction du complexe scolaire de Fresnay, le CM, à la majorité, a décidé la souscription d'un emprunt d'un montant de 1 800 000 € sur une durée de 20 ans au taux fixe de 0,85% auprès du Crédit Mutuel Loire-Atlantique Bretagne.

FINANCES :

Le projet de vidéoprotection

Le CM, à l'unanimité, a approuvé le projet de vidéoprotection des voies publiques du territoire de la commune élaboré avec les services locaux de gendarmerie. Ce projet s'élève à un montant de 71877,84 € HT. Le CM, à l'unanimité, sollicite une subvention au titre du FIPDR 2022 «Vidéoprotection de voie publique» à hauteur de 50% du projet. Le solde du projet sera autofinancé.

FINANCES :

L'école publique l'Ostréa

Le projet de sécurisation de l'école publique l'Ostréa a été approuvé à l'unanimité par le CM. Ce projet qui consiste à installer un système de vidéophone à l'entrée de l'école et à remplacer l'ancienne alarme anti intrusion s'élève à un montant de 3 019,70 € HT. Le CM à l'unanimité sollicite une subvention au titre du FIPDR 2022 «Sécurisation des Établissements Scolaires» à hauteur de 80% du projet. Le solde du projet sera autofinancé.

VIE ASSOCIATIVE :

Le CM, à l'unanimité, a voté les subventions aux associations pour l'année 2022. (voir tableau ci-contre).

INSTITUTION :

Modifications des commissions suite aux démissions de conseillers municipaux

M. Jean-Philippe LE BRAS et Mme Nadine CANIVET ont démissionné de leurs fonctions et ont été remplacés respectivement par Messieurs René PROU et Damien MOUSSET. Suite à ces démissions, M. René PROU a choisi de rejoindre les commissions Développement

économique & tourisme, Agriculture & environnement et Bâtiments & voirie. M. Damien MOUSSET rejoint la commission Communication.

Le CM, à l'unanimité, a modifié la délibération n° 2020-032 concernant la composition des commissions municipales.

Le CM, à l'unanimité, a désigné M. Damien MOUSSET pour représenter la collectivité aux assemblées générales de l'association Santé à Domicile en remplacement de Mme Nadine CANIVET.

INSTITUTION :

Modification de la composition des membres élus du CCAS suite à la démission de Mme Nadine CANIVET, conseillère municipale

Le CCAS a pour principale mission la gestion des affaires sociales, c'est-à-dire les actions de prévention et de développement social dans la commune (lutte contre l'exclusion, prévention et animation pour personnes âgées, soutien au logement, soutien aux personnes et familles en difficulté ou en situation de handicap).

Comme le prévoit le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L.123-6 et R.123-7, le CCAS est géré par un conseil d'administration mixte composé du maire, qui en est le président de droit, et au maximum de 8 membres élus par le CM en son sein et de 8 membres nommés par le maire parmi des personnes non membres du CM. Les membres élus par le CM, le sont à la suite de chaque renouvellement du CM et pour la durée du mandat de ce CM.

Par délibération du CM du 21/07/2020, M. le Maire informait les conseillers que sa volonté était d'avoir 6 membres élus par le CM et 6 membres nommés par le Maire représentant des associations à but social, soit un CCAS de 13 personnes.

Suite à la démission de Mme Nadine CANIVET, le CM, à la majorité, a fixé à 13 le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS de la commune, et a élu au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle, Sandra MATHIAS, Martine PRAUD, Valérie PENNETIER, Marie-Agnès PICOT-TESSIER, Robert JOUANNO et Alain DURRENS.

MOBILITÉ :

Avis sur le projet de Plan de Mobilité (PDM) de PAPR et son évaluation environnementale

Par délibération du 03/02/2022, le conseil communautaire de PAPR a arrêté son PDM ainsi que son évaluation environnementale.

Le PDM est un document de planification et d'orientation qui définit une stratégie de mobilités et un plan d'actions, à horizon 10 - 15 ans, afin de faciliter la mobilité des personnes et le transport de marchandises. Ce schéma directeur doit ainsi permettre d'organiser l'ensemble des déplacements à l'échelle du territoire, en assurant un équilibre durable entre les besoins de mobilités des habitants et les enjeux environnementaux, sociaux et économiques du territoire.

Le CM, en sa qualité de personne publique associée, a pris acte à l'unanimité du PDM de PAPR ainsi que son évaluation environnementale ; a émis un avis favorable sur ce projet de PDM et a chargé M. le Maire de notifier cet avis à PAPR, accompagné, en pièce jointe, des remarques et observations formulées par la commune.

ASSOCIATION	Subvention proposée 2022	Factures COVID	Subvention votée 2022
ADAR	624,12 €	356,64 €	980,76 €
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	1 536,78 €	878,16 €	2 414,94 €
RETZ AGIR (association d'insertion par l'emploi)	444,15 €	253,80 €	697,95 €
ADAPEI (handicaps enfant)	385,00 €		385,00 €
ADPR	1 107,00 €	289,00 €	1 396,00 €
AMIS DU PAYS DE RETZ/ musée	15 500,00 €		15 500,00 €
LA CLE DE SEL	560,00 €		560,00 €
LES CHANTEUSES DE DOUCHE	200,00 €		200,00 €
GILLES DE RETZ MUSIQUE	1 138,00 €		1 138,00 €
LA PALETTE DU MARAIS	280,00 €		280,00 €
RANDONNEURS DES ETOILES	200,00 €		200,00 €
SOUVENIR Français	200,00 €		200,00 €
SOCIETE DE CHASSE FRESNAY	200,00 €		200,00 €
SOCIETE DE CHASSE ST CYR	200,00 €		200,00 €
SOCIETE DE CHASSE BOURGNEUF	200,00 €		200,00 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS (subvention exceptionnelle)	1 000,00 €		1 000,00 €
LES BURNERS	315,00 €		315,00 €
AIKIDO	200,00 €		200,00 €
ASR FOOTBALL	630,00 €		630,00 €
BAD RETZ DE BOURGNEUF	800,00 €		800,00 €
FOOTBALL FC BOURGNEUF	7 000,00 €		7 000,00 €
LES JEUNES DE BOURGNEUF	3 150,00 €		3 150,00 €
RETZ EN FORME	1 050,00 €		1 050,00 €
SUD RETZ BASKET	1 085,00 €	86,00 €	1 171,00 €
SUD RETZ BASKET (subvention exceptionnelle)	1 000,00 €		1 000,00 €
VILLENEUVE EN RETZ TENNIS DE TABLE	1 085,00 €		1 085,00 €
TWIRLING CLUB FRESNAY	1 295,00 €		1 295,00 €
LA CARAMBOLE DE RETZ	300,00 €	40,00 €	340,00 €
ACA RETZ	175,00 €		175,00 €
SUBVENTIONS CULTURELLES aux écoles			
AMICALE LAIQUE DE BOURGNEUF	3 990,00 €		3 990,00 €
AMICALE LAIQUE DE FRESNAY	2 940,00 €		2 940,00 €
APEL SACRE CŒUR / BOURGNEUF	3 255,00 €		3 255,00 €
APEL SAINTE JULITTE / ST CYR	2 975,00 €		2 975,00 €
APEL SAINT JOSEPH / FRESNAY	1 820,00 €		1 820,00 €
TOTAL DES SUBVENTIONS ACCORDÉES	56 840,05 €	1 903,60 €	58 743,65 €
Voyage linguistique. Subvention attribuée à l'enfant de moins de 18 ans ayant fait un voyage linguistique et versée à la famille sur présentation d'une facture acquittée et d'un RIB.			35,00 €
Subvention accordée à chaque enfant de moins de 18 ans pratiquant une activité non proposée sur Villeneuve-en-Retz sur présentation d'une facture acquittée et d'un RIB.			35,00 €

PLUS D'INFORMATIONS :

Pour visionner en live ou revoir les séances du conseil municipal, connectez-vous sur la page Facebook de la mairie : www.facebook.com/mairieVilleneuveEnRetz

Retrouvez toutes les délibérations du conseil municipal en mairie et sur www.villeneuveenretz.fr

Prochain conseil municipal : mardi 05 juillet 2022 (sous réserve de modifications).





Malya SICARD : Porte-drapeau à seulement 13 ans !



Pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Je suis Malya SICARD. J'ai 13 ans et j'habite sur le secteur de Bourgneuf. Je poursuis actuellement mes cours au collège en classe de 4^e pour ensuite intégrer une MFR en alternance pour exercer dans le domaine de l'enfance.

Qu'est-ce qu'un(e) porte-drapeau ?

Un(e) porte-drapeau est une personne porteuse du drapeau tricolore français hissé sur une hampe lors des manifestations patriotiques. Pour donner quelques exemples, le porte-drapeau est présent lors de la cérémonie du 11 novembre pour rendre hommage aux personnes décédées pendant la guerre. Les cérémonies peuvent avoir lieu dans les cimetières et/ou encore dans les églises.

Depuis combien de temps êtes-vous porte-drapeau ?

Cela fait un peu plus d'un an que je me suis engagée bénévolement en tant que porte-drapeau auprès du Souvenir Français. De mon point de vue, il est très intéressant d'être porte-drapeau car cela m'a appris énormément de choses,

notamment sur le déroulé des cérémonies, la réalisation des hommages. C'est aussi l'occasion de rencontrer des personnalités publiques comme les maires des différentes villes. Pour l'anecdote, j'ai même rencontré une ministre lors d'une cérémonie !

Pourquoi s'être engagée en tant que porte-drapeau ?

J'ai décidé de m'engager dans cette voie car j'ai eu écho que le Souvenir Français manquait de porte-drapeaux ces derniers temps. De plus, ma mère connaissait la présidente de l'association. Je me suis donc dirigée assez naturellement vers elle pour occuper cette mission.

À travers cet engagement bénévole, j'attache beaucoup d'importance à rendre hommage aux personnes ayant combattu et défendu notre pays. Cette mission est symbolique à mes yeux car elle permet de commémorer les anciens combattants ainsi que les personnes disparues au nom de la Nation Française. J'ai d'ailleurs déjà été interviewée par des journalistes pour parler de mon engagement au sein du Souvenir Français, je dois dire que je ne m'attendais pas à avoir aussi un article dans le bulletin de Villeneuve !

Mot du Maire :

Jacques GEORGE, un des créateurs des cahiers pédagogiques, a dit sur les guerres, sur la Shoah : « Des hommes l'ont fait ; l'homme l'a fait. Les jeunes doivent le savoir, pour que d'autres hommes, et d'abord eux-mêmes, ne le fassent pas à leur tour. Mais que de précautions à prendre... »

Actuellement, avec la situation en Ukraine, nous voyons que malgré les efforts de la majorité des pays, l'histoire se répète et met à mal les propos de Jacques GEORGE. Il faut donc continuer à se souvenir et à entretenir la flamme. Le devoir de mémoire consiste à préserver et à transmettre aux jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et femmes qui ont défendu la France et ses idéaux. Chaque citoyen doit sauvegarder l'héritage de ceux qui ont combattu pour que vive la démocratie.

En tant que Maire, je suis fier et honoré de voir des jeunes participer à ce devoir de mémoire. Je suis heureux d'accueillir Malya SICARD qui vient de s'engager aux côtés du Souvenir Français comme « porte drapeau ». Ce que fait Malya aujourd'hui, est un très bel exemple de civisme et d'engagement pour que perdure ce devoir de mémoire.

Malya, je vous dis tout simplement **MERCI**.

Jean-Bernard FERRER
Maire de Villeneuve-en-Retz





Bilan de l'enquête sur votre bulletin municipal



Dans le but de faire évoluer le bulletin municipal, nous vous avons proposé il y a quelques mois de participer à une enquête pour connaître vos habitudes de lecture et vos attentes. Voici donc ci-dessous le bilan de vos retours. Bonne lecture !



TOP 3
des rubriques les plus lues



3 idées
de sujets à explorer dans les prochaines éditions du bulletin

- >> Pornic Agglo Pays de Retz
- >> Pays de Retz
- >> Ecologie

8/10

est la note la plus attribuée pour évaluer le bulletin dans sa globalité

75%
préfèrent une version papier distribuée en boîtes aux lettres

Trimestrielle
est la périodicité de parution convenant à 85%.

L'idée d'une newsletter externe a été évoquée pour des actualités municipales plus récurrentes

3 améliorations

- Ajouter plus de visuels/ photos
- Réduire l'impact écologique (bulletin en version numérique sur demande)
- Éviter certaines superpositions de couleurs

Le saviez-vous ? Le bulletin municipal est imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales.

90%
trouvent que le bulletin est « agréable à lire »



Plus de 50%
trouvent qu'il possède une couverture attractive

Merci pour votre participation !

Solidarité avec l'Ukraine

Courant Mars, une collecte de dons en soutien à l'Ukraine a été lancée et a connu un fort élan de mobilisation auprès des habitants. Une opération réalisée en partenariat avec l'AMF 44 et la Protection Civile de Loire Atlantique, qui aura notamment permis de récolter de nombreux biens matériels de première nécessité. Ces dons ont transité via un dépôt Nantais à destination de la population ukrainienne.

La collecte de matériel est terminée, mais de nombreux besoins subsistent. Ainsi, la Fédération Nationale de la Protection Civile a mis en place une plateforme de collecte de dons financiers : <https://don.protection-civile.org/soutenir>

Un grand merci pour votre générosité et pour cet élan de solidarité !



VOUS SOUHAITEZ COMMUNIQUER SUR VOTRE NOUVELLE ACTIVITÉ ? Prenez contact avec lesechosdevilleneuve@villeneuveenretz.fr

L'Atelier de Mimi

L'Atelier de Mimi est une boutique ouverte depuis mai 2020 située dans le bourg de Bourgneuf. Spécialisé dans la retouche couture, l'Atelier de Mimi propose également des objets de création ainsi que de la vente de bijoux fantaisies, ceintures, accessoires, etc. Forte d'une expérience de 36 ans dans le domaine de la couture, Michelle Ménard, la gérante, vous propose ses services de manière personnalisée et adapte ses créations en fonction des demandes. Sacs, vêtements pour enfants, ou encore tabliers, sont entre autres quelques créations qu'elle réalise.



CONTACT :

17 rue de la Taillée - Bourgneuf
44580 VILLENEUVE-EN-RETZ
latelierdemimi44@gmail.com
06 62 87 31 36
Page Instagram : [Latelier_de_mimi_44](https://www.instagram.com/Latelier_de_mimi_44)

Véronique Le Houëzec

Esthéticienne à La Bernerie-en-Retz pendant 11 ans, Véronique s'est installée dans le quartier des Puymains suite à la vente de l'hôtel «Le Grand Large». Ses soins de prédilection sont le massage et les soins du visage. Véronique est également spécialisée en «kératothérapie», ce qui lui donne une connaissance approfondie de l'épiderme et lui permet d'apporter son aide aux divers inconforts visuels et ressentis de la peau. Véronique propose également à la vente une sélection de produits cosmétiques bio et naturels.



CONTACT :

36 route des Puymains - Bourgneuf
44580 VILLENEUVE-EN-RETZ
Pour tout rendez-vous en ligne : cristemarine.com
06 73 91 15 70

Agence immobilière La Forêt

Sandrine Allain, associée de l'agence immobilière La Forêt sur Villeneuve-en-Retz vous accueille depuis décembre 2021 au sein de ses locaux situés 13 rue du Bon Port – secteur Bourgneuf. Une équipe de 3 collaborateurs permanents est à votre écoute pour échanger sur vos projets d'achat-vente et de location. Les estimations vous sont également offertes. L'agence est ouverte du lundi au samedi de 9h à 18h30 (exceptés les lundis matin et samedis après-midi sur rendez-vous).

CONTACT :

villeneuve-en-retz@lafortet.com
02 51 18 82 41
www.lafortet.com/agence-immobiliere/villeneuve-en-retz



Photo ©Sonia Belfer



Enquête - Projet de logements pour les aînés



Bien vieillir à Villeneuve-en-Retz

Toute l'équipe du CCAS, co-présidée par Sandra Mathias, a la volonté de développer une offre de logements à destination des aînés. En effet, l'accroissement de l'espérance de vie et l'évolution des choix de vie conduisent de plus en plus de seniors à souhaiter se loger au plus proche des commerces et des services, sans pour autant intégrer une structure de type Établissement d'Hébergement pour Personnes âgées Dépendantes (EHPAD).

Dans les faits, le logement occupé depuis de nombreuses années est souvent devenu trop grand ou inadapté (escaliers...), nécessitant de gros travaux d'entretien ou encore trop éloigné des activités sociales, des commerces, services ou transports, accentuant ainsi l'isolement tant redouté des seniors.

Afin de connaître vos besoins en matière d'habitat et enrichir au mieux la réflexion pour les futures actions à mettre en place, nous vous remercions de bien vouloir répondre au questionnaire suivant. Celui-ci s'adresse également aux personnes dont les parents sont éloignés géographiquement et qui souhaiteraient un rapprochement familial.

Grâce à ce questionnaire, nous pourrons nous appuyer sur vos besoins et établir un projet pour vous proposer une offre locative sociale adaptée aux personnes âgées, avec des accès et services associés pour vous permettre de conserver le plus longtemps possible votre indépendance en toute sécurité.

Date limite de retour de l'enquête : le 31 Juillet 2022

1. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

60-74 ans

75-85 ans

86 ans et plus

2. Quelle est votre situation familiale ?

Seul(e)

En couple

Veuf(ve)

Autre (précisez) :
.....

3. Vous êtes ?

Locataire parc social

Locataire parc privé

Montant de votre loyer (facultatif)

Propriétaire

Autre(s)

4. Seriez-vous prêt(e) à quitter votre logement actuel pour un logement de type logements pour seniors ?

Oui

Non (passez à la question 6)

5. Si OUI :

a. Pourquoi ? (plusieurs choix possibles)

Logement trop grand

Logement trop éloigné des commerces et services de proximité

Manque de confort ou inadapté (équipements, salle d'eau, marches)

Difficulté à entretenir la maison/ le jardin

Autres :

b. Dans combien de temps ?

0 à 5 ans

Plus de 11 ans

6 à 10 ans

Pas encore planifié

6. Si NON :

a. Avez-vous toutefois pensé à changer de domicile dans les années à venir ?

Oui

Non

Pour quelles raisons ?

.....
.....
.....

Si oui, pour quel type d'habitat ?

Location

Accession

c. Souhaitez-vous rester habiter à Villeneuve en Retz ?

- Oui Non

d. Comment imaginez-vous votre futur lieu de vie ?

- Dans un ensemble immobilier spécifique pour les seniors
 Dans un ensemble immobilier classique (tous les âges)

e. Quel type de logement souhaiteriez-vous ?

- Maison individuelle avec jardin
 Appartement 1 pièce
 Appartement 2 pièces
 Appartement 3 pièces

f. Avec quels services ? (plusieurs choix possibles)

- Professionnels à votre écoute Gardien
 Restauration collective Animations
 Salle de convivialité Autres :

g. Seriez-vous disposé à payer un supplément de loyer pour bénéficier de ces services ?

- Oui Non



7. Dans quelle tranche de revenus mensuels vous situez-vous ? (réponse facultative)

- Moins de 800€ Entre 800 et 1000€
 Entre 1000 et 1500€ Entre 1500€ et 2000€
 Entre 2000 et 2500€ Plus de 2500€

Si vous souhaitez être informé(e) de l'avancée du projet, vous pouvez contacter le CCAS :



**Mairie - Pôle de Proximité -
1 rue de l'Elinet - Bourgneuf
44580 Villeneuve en Retz**



02.40.64.10.30

L'enquête dûment remplie est à remettre dans une des boîtes aux lettres :



**Mairie - Pôle de proximité
1 rue de l'Elinet - Bourgneuf
44580 Villeneuve en Retz**

**Mairie - Pôle administratif
31 rue des Jaunins - Bourgneuf
44580 Villeneuve en Retz**

**Mairie déléguée
24 rue de Pornic - Fresnay
44580 Villeneuve en Retz**

Les élus de la commune de Villeneuve en Retz vous remercient vivement pour votre participation.



Fabrice RONCIN
Adjoint au Développement
économique et Tourisme

L'Agglo aide ses entreprises Bilan du soutien pendant la crise sanitaire

Nous sortons tout juste d'une crise sanitaire de 2 ans qui n'avait connu aucun précédent. Cette crise a eu des impacts très importants sur nos vies et sur celles des entreprises du monde entier. Suite au premier confinement, des mesures exceptionnelles ont été prises par l'État Français en faveur des entreprises nationales. Exceptionnellement également, la Région, qui porte une compétence développement économique et est seule autorisée à soutenir financièrement des entreprises, sous conditions, a autorisé les communautés de communes à aider financièrement les entreprises de leurs territoires.

Dans ce cadre, Pornic Agglo Pays de Retz a immédiatement décidé d'agir pour soutenir, dans la mesure de ses capacités et des réglementations en vigueur, les entreprises du territoire.

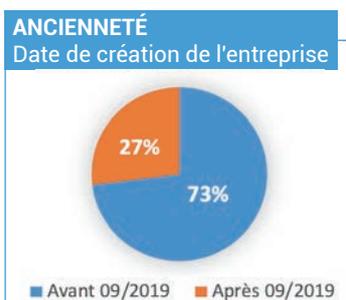
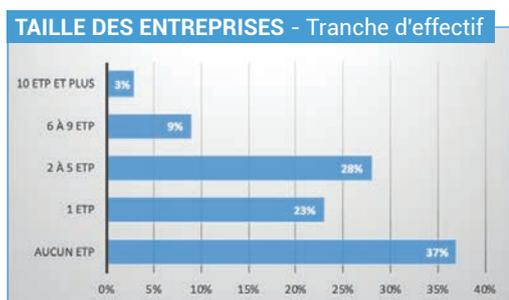
Chronologie des principales actions

- Septembre 2020 : Élaboration, par le service Développement Economique, d'un plan de relance économique.
- Janvier 2021 : Signature de la convention avec la Région, qui autorise le versement des aides.
- Décembre 2020 : Validation du plan et des aides associées en commission développement économique, puis en conseil communautaire.
- Janvier à septembre 2021 : période d'attribution des aides.
- Septembre : Fin de la validité de la convention - fin des aides.

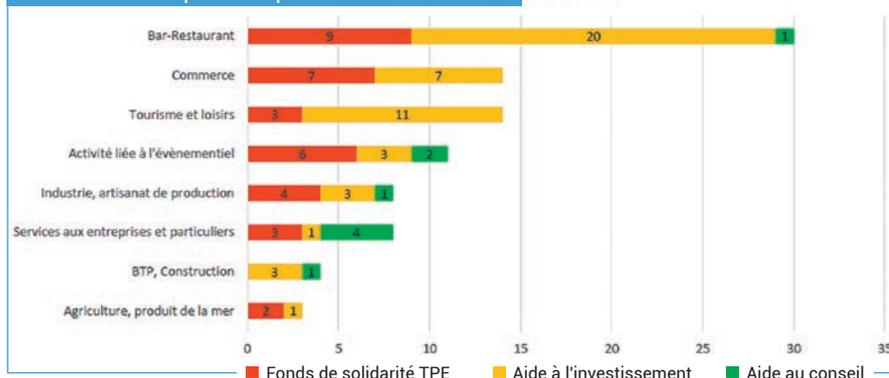
Présentation du plan et modalités d'attribution

	Fonds de solidarité TPE	Aide à l'investissement	Aide au conseil
Pour qui	Secteur d'activité directement touché par la crise sanitaire (commerces de proximité, entreprises du tourisme et de l'évènementiel, etc) : • Créé avant le 28 octobre 2020 • TPE de moins de 10 salariés	• Commerces de proximité, artisans, entreprises du tourisme et de l'évènementiel • TPE de moins de 10 salariés et avec un CA inférieur à 1 million d'€	• Tous les secteurs d'activité • Indépendants, TPE, PME de moins de 250 salariés
Pour quoi	Soutenir la trésorerie des entreprises en participant au besoin en fonds de roulement sur 1 ou 2 mois	Travaux d'aménagement pour la modernisation des locaux, mise aux normes sanitaires ou achat d'équipements	Participer au financement de prestations de conseils aux entreprises touchées par la crise et ayant besoin d'accompagnement analyse financière et comptable, conseil juridique, numérique, conseil stratégique et organisationnel, etc
Combien	Subvention maximum de 5 000 € H.T.	Subvention de 50 % des travaux ou acquisition de matériel • Montant minimal des dépenses 1 000 € H.T. • Montant maximal des dépenses 20 000 € H.T.	Subvention entre 250 et 1600 € • 80 % du montant H.T. pour les entreprises de moins de 50 salariés • 50 % du montant H.T. pour les entreprises de plus de 50 salariés

Cartographie des demandeurs



TYPLOGIE - Répartition par secteurs d'activités



BILAN CHIFFRÉ

Enveloppe allouée

Fonds de solidarité TPE : 100 000 €
Aide à l'investissement : 250 000 €
Aide au conseil : 50 000 €

Total attribué

Fonds de solidarité TPE : 82 200 €
Aide à l'investissement : 186 700 €
Aide au conseil : 10 900 €

% de l'enveloppe consommé

Fonds de solidarité TPE : 82 %
Aide à l'investissement : 75 %
Aide au conseil : 22 %



Travaux de sécurisation à l'entrée du bourg de Fresnay - D87

En respect avec la politique de sécurisation des entrées de bourg, et pour répondre à la demande de nombreux riverains de la rue des Cités et du quartier « Beau Soleil » à Fresnay, la municipalité avait mis en place, en janvier 2021, deux aménagements provisoires ayant pour objectif d'écarter la vitesse des automobilistes.

Après concertation avec les riverains du secteur et la prise en compte de leurs remarques, l'implantation a été soumise et validée par le conseil départemental. L'entreprise BOTON - GOUY a procédé à l'aménagement définitif en réalisant deux chicanes en dur autour de l'impasse Beausoleil.

La municipalité remercie les riverains pour leur collaboration.



Urbanisme et Assainissement



Murs en parpaings non enduits... Respect du règlement d'urbanisme !

Construire un mur est considéré comme une évidence pour se protéger des vis-à-vis et préserver ainsi son intimité. Il devrait être de bon sens, dans le respect des voisins ou de l'espace public d'enduire ce mur sur les deux faces. Malheureusement, nous constatons que cette règle inscrite dans le règlement du PLU à l'article 11 n'est pas toujours respectée. Nous vous demandons d'effectuer ces travaux qui contribuent au bien vivre ensemble ainsi qu'à l'embellissement de notre cadre de vie.

Des sanctions peuvent s'appliquer au titre du non-respect du règlement.

Extrait de l'article 11-3 du règlement écrit en zones urbaines, territoire de Bourgneuf :

- Les clôtures éventuelles, tant à l'alignement que sur la marge de recul définie à l'article 6, doivent être constituées par un mur (parpaings enduits ou pierres apparentes) ...
- Les clôtures éventuelles au-delà de la marge de recul définie à l'article 6 doivent avoir une hauteur maximale de 2,00 m. Les murs de parpaings doivent être enduits sur les deux faces ...

CONSEIL : Lors d'un futur projet d'édification d'un mur, il est important d'intégrer l'enduit dans votre budget.

« N'imposez pas à autrui ce que vous ne souhaiteriez pas chez vous. »



PERMIS DE CONSTRUIRE accordés du 11/01/2022 au 31/03/2022

AUDION Jean-Philippe, 7 la Glémerie, changement de destination
GAEC DE LA RONDELLERIE, la Rondellerie, construction d'une fosse à lisier
ONILLON Luc, 3 rue des Cygnes, construction d'une maison individuelle
GOURET Olivier, 1 rue Gustave Bourdin, extension d'une maison individuelle (garage)
VILAINE Simon, le Village Harduin, extension d'une maison individuelle
LES HAUTS DE LA SOURCE, 9 rue des Ragonies, construction de 3 maisons individuelles
SCI LES PEUPLIERS, la Grande Rue, construction d'un bâtiment artisanal
CRAIN Sébastien, 1 rue des Colverts, construction d'un garage
LA BAIE DOREE, la Guérvrière, construction d'une piscine couverte, sanitaires, vestiaires et local technique
BONFILS Florent et GAUVRIT Emilie, 12 rue des Ragonies, construction d'une maison individuelle
ALLAIN Anthony, 4 l'Aubinière, extension d'une maison individuelle
CARREY Nicolas, 26 route du Point de Vue, construction d'une maison individuelle
ELINEAU Elisa, 107 rue des Avocettes Elegantes, extension d'une maison individuelle et garage

DÉCLARATIONS PRÉALABLES accordées du 11/01/2022 au 31/03/2022

DELACOURT Faustine, la Crétinière, clôture
BODELLE Marc, 4 A rue de la Garnauderie, clôture
GOURET Olivier, 1 rue Gustave Bourdin, piscine
SENLIS Manuel, 39 Bel Air, lotissement 1 lot
SABOURIN Hervé, 13 rue du Calvaire, clôture
MOLLE Mickaël, 36 route du Point de Vue, lotissement 1 lot
MARCHAND Jean-Claude, 34 route des Puy mains, abri de jardin et clôture
BENUREAU Marc, 136 route des Puy mains, lotissement 2 lots
BRIPACLEM, route de Nantes, transformation du garage en habitation
BOUANCHAUD Didier, 3 impasse de la Masure, clôture
LAMBOUR Bernard, chemin de la Petite Ile, lotissement 2 lots
LAUNAY Alexandre, 10 rue du Bon Port, modifications de façades
AMIAND Claudine, 14 bis rue du Barbot, panneaux photovoltaïques
BOUTET Frédéric, 21 route du Point de Vue, extension maison individuelle
GAREL Consorts, 4 rue de Pornic, lotissement 1 lot
PEDEAU Noël, 1 rue du Bois de la Motte, pergola
BLUTEAU Patricia, 15 rue de la Frazelière, lotissement 2 lots
CHARPENTIER Annie, 10 rue des Cités, pose de 3 fenêtres de toit
CORNET Yves, 3 clos de la Glémerie, modifications de façades
FOUCAULT Wendy, 165 rue de Sirius, abri de jardin et clôture
GUILBAUD Sylvain et ROCHETTE Chloé, 5 rue des Genêts, clôture
LEDUC Sébastien, 13 rue des Acacias, panneaux photovoltaïques
ROBARD Charles, 11 bis rue des Vignes Saint Laurent, pergola

Rappel : démarches d'urbanisme en ligne sur le site de la commune www.villeneuvevretz.fr dans la rubrique : La Mairie/Urbanisme/Les démarches à effectuer.



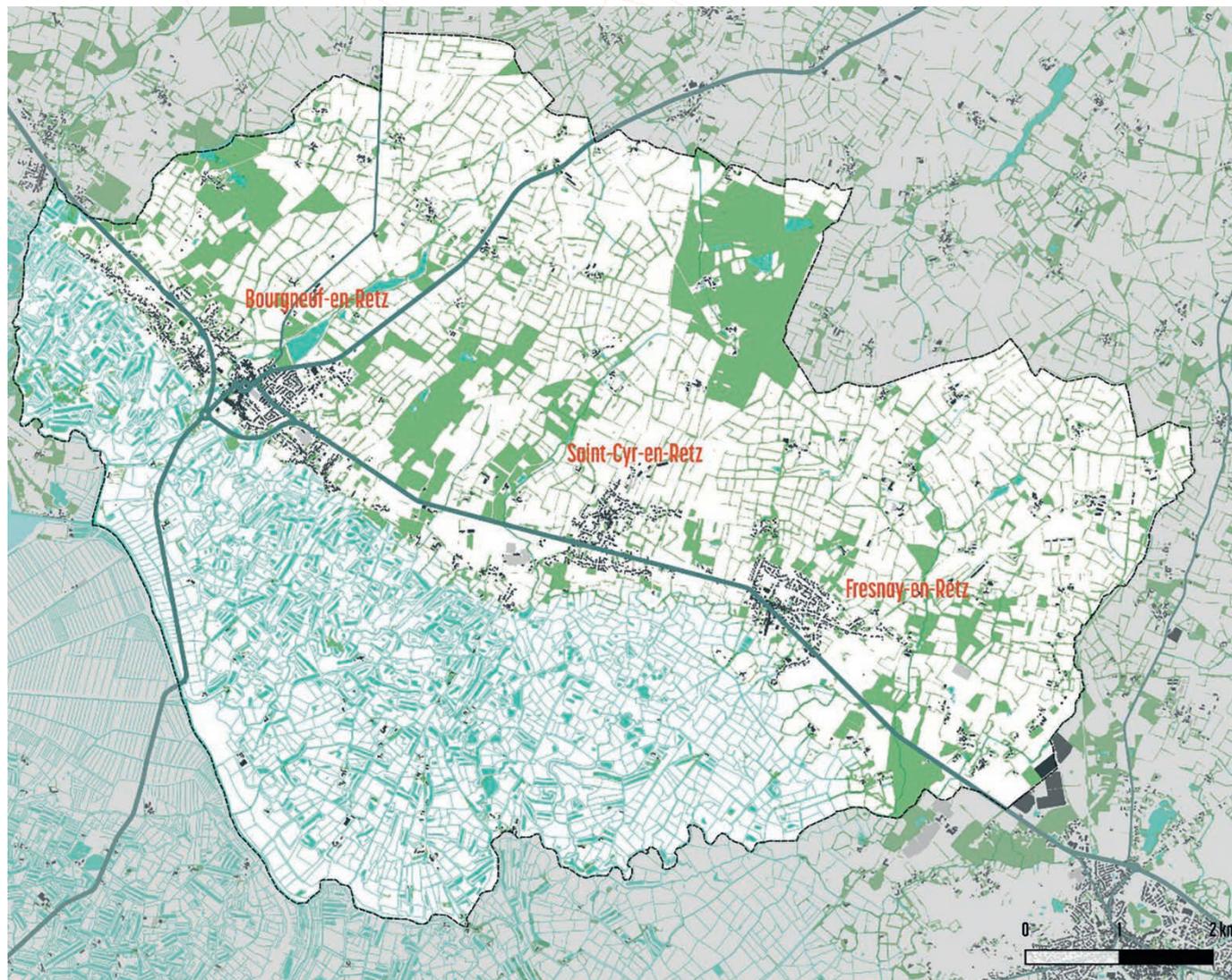
Laurent PIRAUD
Maire délégué de Fresnay
Délégations Urbanisme et Assainissement

PLU de Villeneuve-en-Retz

Phase 1 : Le diagnostic territorial « extrait »

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un ensemble de documents qui permet de définir les règles qui régissent toutes les opérations de construction et d'aménagement sur la commune. Il a deux fonctions principales : la définition d'un projet urbain global, intégrant notamment les enjeux de la transition écologique, et la définition de règles d'urbanisme à respecter.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, date de création de la commune nouvelle de Villeneuve-en-Retz, la commune est régie par ces deux PLU : celui de Bourgneuf et celui de Fresnay. L'objectif de ce nouveau PLU est d'obtenir un document d'urbanisme commun à l'échelle de Villeneuve-en-Retz.

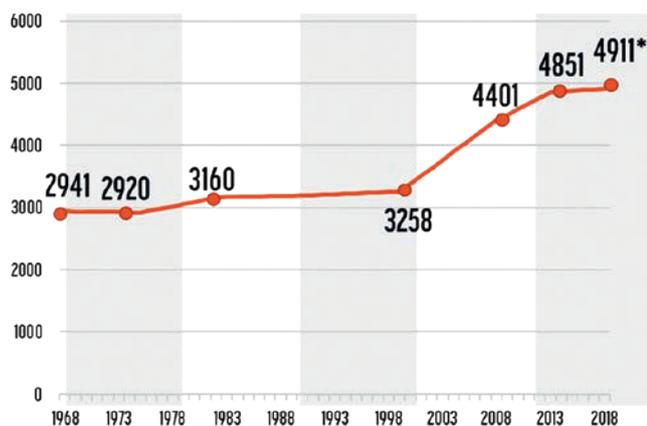


La première pièce du PLU : le diagnostic territorial

Le diagnostic se base sur les données fournies par l'INSEE, les plus récentes étant celles de 2018. Celui-ci analyse les différentes thématiques du territoire : la démographie, l'habitat, l'économie, les mobilités, les équipements, l'occupation du sol, les paysages, l'environnement, etc. et étudie les tendances passées.

Le territoire communal s'étend sur une superficie de 74 km², et compte 5050 habitants en janvier 2022. L'évolution démographique a été relativement stable entre 1968 et 1999 et s'est accélérée à partir des années 2000, et ce jusqu'en 2013. Depuis, si elle continue de progresser, l'augmentation est moindre.

1- DÉMOGRAPHIE ET LOGEMENTS



*En 2022 : 5050 HABITANTS

Deux facteurs sont étudiés pour comprendre ces fluctuations démographiques :

- le solde naturel, qui est le rapport entre les naissances et les décès. Quand le solde est positif, il y a plus de naissances que de décès sur le territoire.
- le solde migratoire, qui est le rapport entre les arrivées et les départs. Quand le solde est positif, il y a plus d'arrivées (emménagements) que de départs sur le territoire.

L'augmentation de population observée entre 1999 et 2013 est due au solde migratoire : alors que le solde naturel était nul, celui du solde migratoire était de 3,4%, signifiant que de nouveaux habitants sont venus s'installer et que les décès ont été compensés par des naissances.

Ce solde migratoire, bien que toujours positif par la suite, est tout de même en baisse. Des nouveaux arrivants continuent à venir s'installer, mais à moindre mesure, l'écart entre les nouveaux naturels et ceux qui s'en vont se resserre. Le solde naturel, quant à lui, reste proche de zéro, bien que sur la dernière période, il passe du côté négatif. C'est un premier signe d'un « vieillissement de la population » sur le territoire.

Les habitants de Villeneuve-en-Retz sont répartis équitablement dans les tranches d'âge. Un vieillissement de la population s'observe. Les plus de 45 ans ont augmenté en 10 ans (+8%) tandis que les moins de 15 ans sont en baisse (-5%). Ceci est à mettre en lien avec le solde naturel, en baisse depuis 10 ans (-0,2%).

Qui sont ces habitants ?

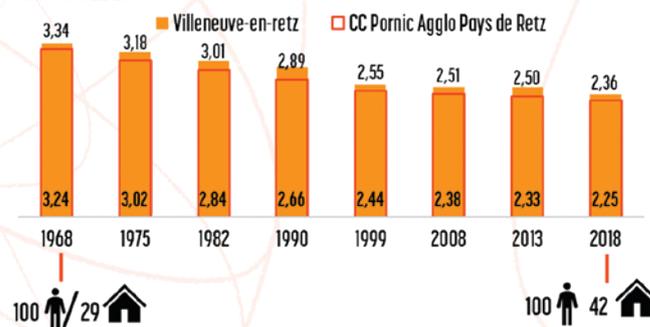
Toutes les catégories socioprofessionnelles sont représentées. Les retraités représentent 32%, bien que ce chiffre soit en baisse depuis 2013, cela reste la catégorie la plus représentée. S'en suivent les ouvriers 19%, en augmentation depuis 2013, les employés 16% et les professions intermédiaires 11%, qui sont en baisse depuis 2013. L'agriculture (2%), l'artisanat et le commerce (4%) sont en hausse.

Quel type de ménages ?

Il y a une majorité de couples avec ou sans enfant(s) (61%). La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par foyer) est en baisse également. Ce phénomène est dû à plusieurs facteurs : la décohabitation des enfants, qui partent en études ou travailler, les séparations et les décès. Cela implique qu'à population égale, si la taille des ménages diminue, il faudra plus de logements pour accueillir tous les habitants.

TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES EN 2018

Source : INSEE 2018



Quelles manières d'habiter ?

Le parc de logements a quasiment triplé en 50 ans. Sur 2382 logements, la grande majorité sont des résidences principales (84%). Le nombre de résidences secondaires est en baisse, tout comme celui des logements vacants, la commune est donc attractive pour la vie à l'année et dispose d'un parc plutôt sain.

Le parc est cependant assez peu diversifié : il est bien adapté aux familles, puisqu'il est composé majoritairement de grands logements (76% de 4 pièces ou plus) mais ne dispose que de très peu de T1 et T2. Ces petits logements permettent pourtant d'accueillir des personnes âgées vivant seules ou des jeunes ménages en début de parcours résidentiels et ainsi de renouveler la population.

ENJEUX

- Un accueil de jeunes ménages avec enfants à maintenir pour garantir la mixité intergénérationnelle et le maintien d'un bon niveau de services et d'équipements scolaires.
- Un parc de logements qui doit continuer à se diversifier pour favoriser la rotation des ménages et notamment pour garantir du choix dans les parcours résidentiels, mais aussi pour développer de nouvelles formes urbaines : le logement intermédiaire, les opérations mixtes...
- Un vieillissement de la population à accompagner avec des produits immobiliers adaptés aux seniors (du maintien à domicile à la transition vers la résidence médicalisée) mais aussi une proximité ou accessibilité aux commerces, services et équipements.

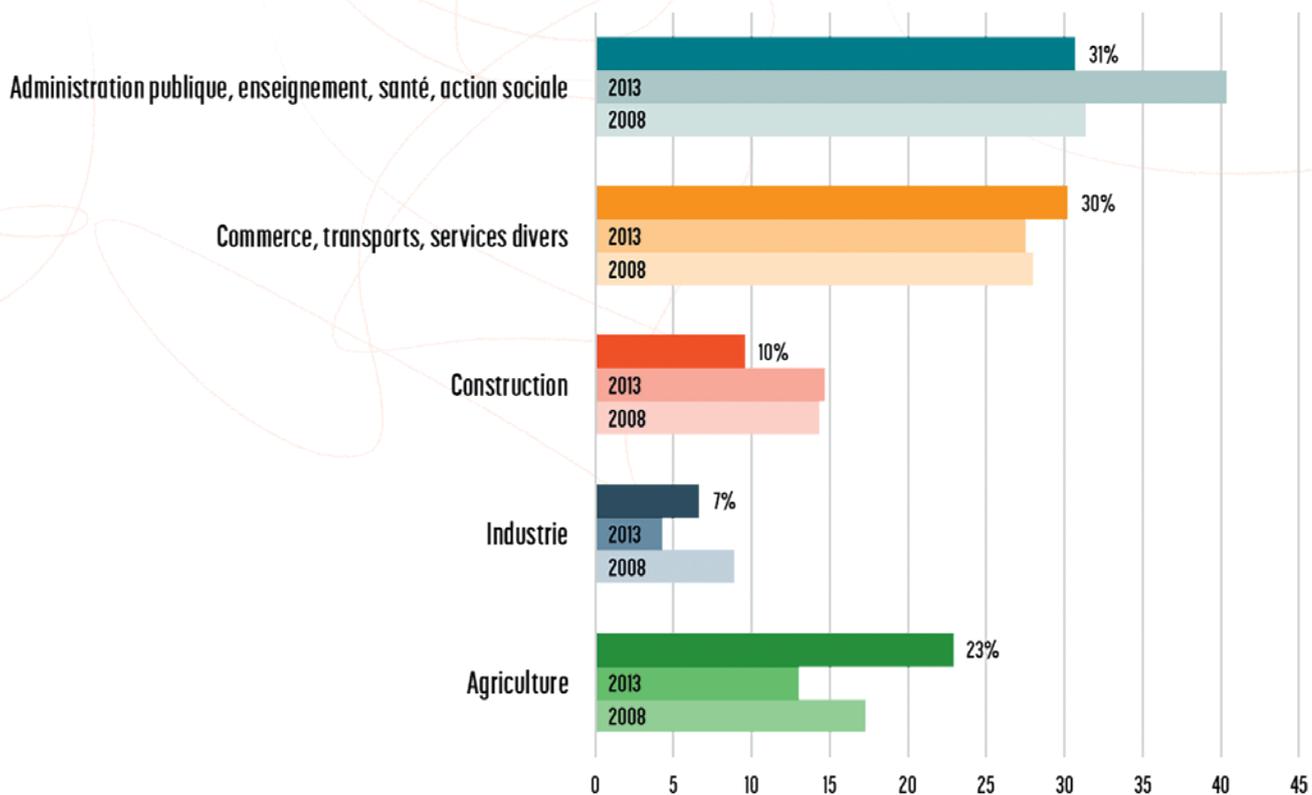
2- LES ÉCONOMIES DU TERRITOIRE

En termes d'économie, Villeneuve-en-Retz concentre 965 emplois pour 2 032 actifs ayant un emploi en 2018. Parmi ces derniers, les 3/4 vont travailler en dehors de Villeneuve-en-Retz. La commune n'est pas un pôle d'emplois structurant à l'échelle de l'agglomération mais possède toutefois une économie productive intéressante, notamment grâce à l'agriculture. Une grande partie des actifs va travailler dans la métropole nantaise, à Pornic ou à Machecoul-Saint-Même.

Les emplois de la commune sont essentiellement portés par l'administration publique à 31%, les services et commerces à 30% et par l'agriculture à 23%. Cette dernière donnée est importante car peu commune, l'agriculture représente presque un quart des emplois. La sphère productive est donc importante à Villeneuve-en-Retz, et le PLU devra porter une attention sur l'évolution de cette sphère, qui nécessite plus d'espace que la sphère présentielle.

STRUCTURE DES EMPLOIS EN 2018 À VILLENEUVE-EN-RETZ

Source : INSEE 2018



ENJEUX

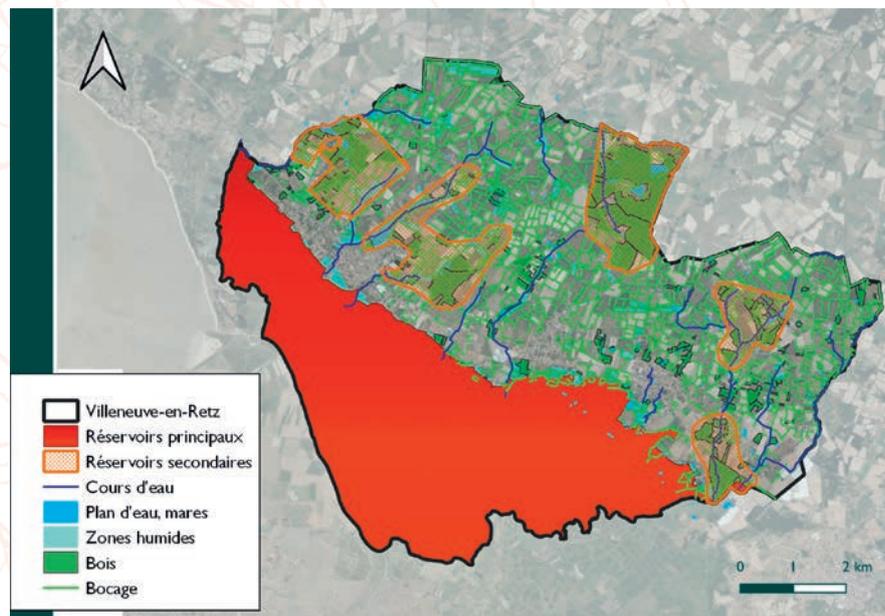
- Accompagner un développement économique endogène par une production résidentielle correspondant à la demande des actifs qui travaillent à Villeneuve-en-Retz.
- Optimiser les déplacements domicile-travail pour limiter la dépendance automobile.
- Protéger les activités agricoles pour pérenniser les espaces productifs.
- Appuyer et maintenir une diversité des emplois.

3- OCCUPATION DE L'ESPACE

En matière d'environnement et d'espaces naturels, 39% de la commune est couvert par des espaces humides et elle est composée de 57 kms de cours d'eau et 613 ha de boisements privés. Le maillage bocager est dense et s'étend sur un linéaire d'environ 414 kms.

Plusieurs protections couvrent le territoire : les zones Natura 2000, vaste zone humide qui abrite de nombreuses espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire, une zone RAMSAR, pour

la protection des oiseaux et leur nidification. Ces différentes protections représentent 1/3 de la superficie du territoire communal et sont considérées comme des réservoirs de biodiversité. Des réservoirs complémentaires sont identifiés, caractérisés par une densité importante en boisements, haies, zones humides, plans d'eau et cours d'eau.



A cela s'ajoutent des corridors écologiques, ils peuvent être aquatiques, humides ou terrestres et permettent aux espèces de se déplacer de réservoirs en réservoirs. Des obstacles s'imposent toutefois : l'urbanisation (les trois bourgs), les routes (la RD13, la RD758, la voie ferrée,...) et quelques obstacles sur le Falleron.

Enfin, la commune est concernée par des risques qui seront également pris en compte dans le PLU : les remontées de nappe. Le risque, sismique, de tempête, lié au transport de matières dangereuses sur la RD13 et le principal risque, celui de submersion marine. En effet, plus d'1/3 de la commune est soumis à ce risque d'inondation par submersion.

L'occupation du sol : Historiquement, trois implantations stratégiques structurent la commune : Fresnay et Saint-Cyr, anciennes façades maritimes depuis l'antiquité, et Bourgneuf qui a été créé plus tard pour retrouver un bourg et un port en façade maritime. Ces implantations historiques se sont faites le long de la rive, en point bas.

Une route principale structure aujourd'hui la commune : la RD13 sur laquelle sont implantés les trois bourgs. L'urbanisation s'est faite en grande partie le long de cet axe, qui a également profité aux espaces économiques.

ENJEUX

- Encadrer la densification et anticiper les effets d'une imperméabilisation des espaces urbanisés.
- Trouver un équilibre de l'occupation de l'espace sur la commune pour concilier habitat, services et économie.
- Prendre en compte l'évolution historique de la commune dans la construction ou le maintien des paysages de demain.

CONCLUSION

Le PLU traitera de l'ensemble de ces thématiques, s'appuiera sur les enjeux à mener et plus encore...

Nous allons maintenant engager la réflexion et surtout l'écriture du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), dans lequel nous allons devoir retranscrire par l'écriture ce que nous avons identifié. Il présentera les objectifs et les orientations générales en ce qui concerne le développement urbanistique, mais aussi économique, social et environnemental. Celui-ci fera l'objet de concertations et de débats avec la population et les Personnes Publiques Associées (PPA).

Le diagnostic territorial complet est consultable en mairie et sur le site internet.

Vous êtes invités à remplir les registres de concertation mis à votre disposition dans les mairies, pour y déposer vos remarques et suggestions. Elles peuvent également être transmises par mail à l'adresse : urbanisme@villeneuveenretz.fr

Exemple d'inscription : Vous êtes propriétaire d'une grange de qualité qui n'a plu d'utilité agricole et vous souhaiteriez qu'elle devienne habitable, le registre est fait pour cela.

La commission connaît le territoire dans sa globalité, mais qui mieux que vous est en mesure de faire une identification au sein de son village.





Stéphane ORY
Adjoint à l'Agriculture
et l'Environnement



Xavier LE LAY
Conseiller délégué Citoyenneté,
Lien social et Démocratie locale

15 mars : Du sable du Sahara à Villeneuve-en-Retz

Dans la matinée du mardi 15 mars 2022, vous vous êtes sûrement réveillés avec un ciel bouché, à la teinte orangée allant jusqu'à masquer le Soleil, ainsi que des voitures recouvertes de poussières ocre. Si vous vous êtes demandés s'il s'agissait là du mauvais tour d'un vilain garnement ou de travaux aux alentours, en vérité, la raison était tout autre : il s'agissait du «sirocco», ce vent chargé de sable et de poussières du désert du Sahara. Un phénomène météorologique qui n'a rien d'exceptionnel, comme ont pu l'expliquer les prévisionnistes des centres météorologiques : «C'est une situation classique lorsque l'on a des flux qui vont du Sud vers le Nord».



Les bonnes pratiques face au moustique

Comment limiter sa prolifération ?



Le territoire de Pornic Agglo Pays de Retz dispose de nombreuses zones humides (salées, saumâtres et d'eau douce), propices au développement des moustiques, de la larve jusqu'à son envol. Sur ce territoire, nous avons répertorié à ce jour, une vingtaine d'espèces sur les 36 présentes sur la façade atlantique. Nous y retrouvons plusieurs genres de moustique : les Aedes principalement présents sur le marais salé, les Anophèles, les Culex et les Culiseta. Les femelles moustiques sont à la recherche de sang pour faire mûrir leurs œufs. Leurs piqûres peuvent engendrer des réactions allergiques. Certains moustiques sont également vecteurs de maladies.

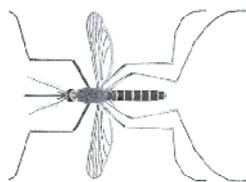
Les enjeux sanitaires

- Les piqûres peuvent engendrer de fortes réactions allergiques et inflammatoires (œdèmes) pouvant nécessiter une consultation médicale. Ces réactions violentes sont constatées principalement chez les enfants.
- Les moustiques peuvent être vecteurs de maladies, pas seulement le moustique tigre (Aedes albopictus), les moustiques autochtones également. Pour cela, ils doivent piquer une personne infectée et avoir la capacité de transmettre la maladie à l'hôte suivant.
- En France métropolitaine, peu de cas de maladies autochtones (Zika, Chikungunya, Dengue,...) sont avérés. Cependant de nombreux cas importés des pays tropicaux sont recensés chaque année.
- Les animaux sont plus touchés par les maladies transmises par les moustiques : le virus du West Nile (oiseaux, chevaux) ou bien la myxomatose (lapin, lièvre).

Les espèces présentes sur notre territoire

Culex Pipiens

(moustique domestique, urbain)

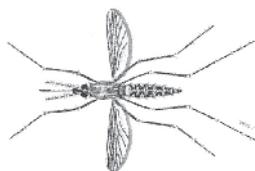


Habitat : gîtes d'eau douce autour des habitations (cuve à eau, fossé de drainage, d'eau pluviale, mais aussi des mares ou étangs très riches en matière organique).

Se déplace peu et reste très proche de son lieu d'émergence (environ 1 km).

Pique dans les habitations en pleine nuit.

Aedes Caspius



Habitat : gîtes d'eau salée ou saumâtre.

Capable d'effectuer plus de 30 km pour effectuer son repas de sang.

Actif à l'aube et au crépuscule en extérieur. Une femelle peut piquer 15 fois le même hôte.

Les gestes simples à adopter



Je ne laisse pas d'eau stagnante dans les coupelles, je renouvelle l'eau des plantes une fois par semaine



Je couvre les contenants servant à stocker l'eau (réservoirs d'eau pluviale, piscines)



J'entretiens le jardin : élagage des arbres, ramassage des débris végétaux...

Pour les propriétaires de mare ou étang proche de leur habitation, l'idéal reste l'implantation d'auxiliaires aquatiques (larves de libellules, ...) et de prédateurs naturels des larves de moustiques à savoir les poissons larvivores qui vont se nourrir des larves de moustiques. Attention, à bien privilégier des espèces de poissons locales et non exotiques.

Action financée par



Vos contacts :

Polleniz
Thomas GARINO - 06 79 29 28 37
Technicien - animateur/Référent régional moustique
4 Impasse Sophie Germain - 44119 Grandchamp des Fontaines
02 40 36 83 03 - polleniz44@polleniz.fr
www.polleniz.fr

Pornic agglo Pays de Retz
2 Rue du Dr Ange Guépin
44210 Pornic
02 51 74 07 16
contact@pornicagglo.fr
www.pornicagglo.fr



Fresnay-en-Retz du 16^e au 19^e siècle

Situé en bordure du Marais Breton, au pied du coteau de St-Cyr formé par le retrait de la mer, les terrains argileux formés par les vases de mer sont propices à la culture en prairies et à quelques salines.

Château de la Noë Briord

Du 13^e au 16^e siècle, Fresnay est sous la domination de l'Abbaye de la Chaume et du Château de la Noë Briord. Les redevances y sont dues en nature (blé, volailles, travail...).



Château de La Salle

Le 8 décembre 1679, l'Abbé de La Chaume et ses religieux vendent d'un commun accord La Haute Justice du Fief de La Chaume, située sur la paroisse de Fresnay, moyennant une rente annuelle de 75 boisseaux de seigle (environ 1m³) à Henri Bastelart, Seigneur de La Salle. Le Seigneur de La Salle était devenu le propriétaire du Château de La Noë Briord.



L'Église de Fresnay

Située sur la départementale de Pornic à Machecoul, qui n'était à ses origines qu'un chemin tortueux allant des Moutiers à Ste Croix, Gaufridus, évêque de Nantes en 1210, traverse le village et visite la chapelle.

En 1681, des réparations importantes sont nécessaires. Le recteur Drouet, n'y pouvant subvenir, obtient de Louis XIV un don de 2000 livres. En 1684, le Seigneur Bastelard fait reconstruire ce sanctuaire.

L'église fut détruite en 1794 par les troupes républicaines.

Les moyens de vie

Les champs étaient cultivés en polyculture, la plupart par des métayers et des journaliers.

Le marais était relativement plus riche. L'exploitation du sel et les herbages de qualité permettaient une vie en autarcie.

Le sel était expédié via les étiers passant à La Chatellenie de Loyaux (droits de gabelle) puis par le Port-La-Roche, Le Collet et Nantes.

La fraude y était habituelle, d'où le nombre de casernes et de douaniers.



La surface de Fresnay : 2049 ha dont 103 urbanisés, 300 ha de marais, 70 ha de bois et 1576 ha entre agriculture et maraîchage.

Des traces de vie sur le secteur de Fresnay datent du néolithique (5000 ans avant JC). Des vases, des amphores, des pièces d'armures y furent découverts.



Entre des échouages, des habitations et des lieux de batailles, tout ceci nous rappelle que la vie ne fut pas toujours tranquille dans le bourg de Fresnay (ombragé de frênes) qui est rappelé par l'emblème de son blason.

Le calvaire de La Limonais

Datant du 14^e siècle, le calvaire de La Limonais situé entre St-Cyr-en-Retz et Fresnay-en-Retz est le plus ancien calvaire de la commune. Ce calvaire dont les pierres proviendraient de L'Abbaye de La Chaume à Machecoul avait été érigé par le Seigneur de La Salle et de la Noë-Briord.

Détruit accidentellement il y a quelques mois, Joël Frémondrière, tailleur de pierre à Machecoul s'est attaché à remettre l'édifice en état pour le plus grand plaisir des riverains et des passionnés d'histoire.



Quand Villeneuve fait son cinéma

Course poursuite effrénée à Villeneuve-en-Retz entre une BMW et une Citroën SM... Gros titre de la presse locale ? Et bien non, telle est la manière dont on pourrait décrire l'une des scènes du film *La Surface de Réparation*, de Christophe Régin, sorti en 2017, qui a bel et bien été tournée sur la commune.

Pour se faire, l'équipe de tournage du film avait effectué différentes prises de vue toute une journée durant à la limite nord de la commune (cf carte ci-contre).

Pour les plus attentifs d'entre vous qui voudraient le vérifier, la scène se déroule



vers 1h12mn, où le personnage de Franck poursuit une Citroën SM, et où l'on peut reconnaître sur la gauche la Petite Jubardière, et un peu plus tard la patte d'oie qui dessert d'un côté Le Champion et de l'autre La Guérivière.

Ce drame français, tourné en partie à Nantes, nous propose une immersion dans l'univers footballistique, et met en scène Franck Gastambide (*Taxi 5*, les Kairas), Alice Isaaz (*Rosalie Bloom*, *Elle*), Hippolyte Girardot (*Un monde sans pitié*, *Je ne rêve que de vous*) et Moussa Mansaly (*Patients*, *La vie Scolaire*).

Actuellement disponible sur le site de Streaming Netflix, mais aussi sur la plupart des sites de Video On Demand.



Observation du ciel : Été 2022

Pour bien profiter du ciel d'été, il faut être patient, les jours sont longs et la nuit arrive tardivement. Mais nous sommes récompensés par le grandiose spectacle de la Voie Lactée, qui s'étire sur la totalité du ciel. Elle constitue notre galaxie, avec ses 200 milliards d'étoiles, et quand on sait que l'univers observable contient des centaines de milliards de galaxie, ça laisse songeur ! Et que dire du nombre de planètes qui sont associées aux étoiles, les exoplanètes. À ce jour seulement 3000 exoplanètes ont été détectées dans notre environnement proche dans la Voie Lactée.

C'est le moment d'admirer à l'œil nu le triangle de l'été formé des étoiles Véga (constellation de la Lyre), Deneb (constellation du Cygne) et Altaïr (dans l'Aigle). Dans le cosmos, les étoiles naissent, vivent leur vie et meurent. La nébuleuse de la Lagune (visible aux jumelles dans la constellation du Sagittaire) est un



Étoiles en naissance, constituées de nuages de gaz et de poussières des lieux où des étoiles naissent. La nébuleuse de Dumbell (M27), facile à observer dans un petit télescope, est le reste d'une étoile qui a explosé en super nova.

Les nuits des étoiles 2022 se déroulent en France les 5, 6 et 7 août. À St-Cyr-en-Retz, le vendredi 5 août, les Randonneurs des étoiles vous feront découvrir les merveilles du ciel d'été, avec les planètes Jupiter et Saturne.

Les Randonneurs des étoiles

Le club d'astronomie amateur de Villeneuve-en-Retz, les Randonneurs des étoiles, va ouvrir à la prochaine rentrée une section débutants pour les enfants à partir de 10 ans accompagnés et pour tous les adultes désireux de découvrir le ciel nocturne. Seul bagage pour s'inscrire : votre curiosité ! Après quelques notions délivrées en salle, c'est par des observations basiques, que seront inculquées les bases de

l'astronomie amateur. Tout cela de manière ludique et simple. Cette initiation sera gratuite, et pour ceux qui voudront plus tard aller plus loin, le club leur sera ouvert.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire à cette adresse : randonneursdesetoiles@gmail.com





École Sacré Cœur

La classe découverte et visio conférence des CM1/CM2

Nous rentrons enchantés, avec des étoiles plein les yeux, de notre classe découverte qui s'est déroulée du mercredi 16 au vendredi 18 mars dernier. Nous avons ainsi passé deux superbes journées au Futuroscope. Les différentes attractions : Arthur et les Minimoys, Danse avec les robots, le Voyage Extraordinaire, Objectif Mars,... nous ont transportés dans un autre monde et Thomas Pesquet nous a offert une balade dans l'espace avec lui sur le plus grand écran cinéma d'Europe. Impressionnant !

Nous avons également passé une journée au château du Clos-Lucé, dernière demeure de Léonard de Vinci à visiter et explorer ses différentes inventions et découvertes. Que du bonheur !

Peu après notre retour, lundi 28 mars, avec la classe de CM1/CM2 de Saint Cyr, les élèves ont eu la chance de participer à une visio conférence avec Romain Charles, ingénieur astronaute travaillant au CNES (Centre national d'études spatiales) à Toulouse.

Nous clôturons ainsi notre projet de classe sur l'espace. Une expérience et un souvenir inoubliables !

Les élèves de CM1/CM2.



POUR S'INSCRIRE :

La directrice, Mme ROCTON, se tient à la disposition des parents désirant inscrire leur(s) enfant(s). Une rentrée en cours d'année peut être envisagée.

Vie associative et Sports

Nancy PINEAU
Adjointe à la Vie associative
et Sports



« VeR la Transition », une nouvelle association !

«VeR la Transition» pour «Villeneuve-en-Retz vers la transition». Mais que signifie «vers la transition» ? Une dizaine de familles de Villeneuve-en-Retz s'est retrouvée autour d'un projet de transition vers un mode de vie répondant aux enjeux climatiques et sociaux déjà à l'œuvre.

Mettre en pratique des modes de vie bas carbone, améliorer la résilience alimentaire, stimuler la création de lien social, ce sont là quelques enjeux qui réunissent les initiateurs de l'Association VeR la Transition.

Cette démarche s'inspire du mouvement «Villes et villages en transition» créé il y a une vingtaine d'années en Angleterre. Concrètement, il s'agit de faire de l'échange de pratiques et de l'éducation populaire autour de la consommation d'énergie, de matière premières, d'eau...

VeR la Transition est la tête de réseau d'une myriade de projets autonomes reliés entre eux par l'envie d'une sobriété heureuse, facteur d'enrichissement personnel et collectif. Le premier projet est la création d'un jardin partagé au cœur de Bourgneuf-en-Retz, ouvert à toute personne souhaitant produire et apprendre à produire quelques légumes et plantes aromatiques, à les cuisiner, les conserver... Ce jardin sera le point de rencontre de tous les projets.

Le second projet est l'organisation d'un café bricolage dans chacun des pôles de notre commune. Les villeretzziennes et villeretzziens pourront apprendre à y réparer (quand cela est possible) le petit électroménager, les vélos, les ordinateurs...

La municipalité de Villeneuve-en-Retz apporte son soutien à cette nouvelle association qui participe au dynamisme de la commune, au «vivre ensemble» et à la solidarité.



Voici le Groupe pilote ayant créé VeR la transition.

Les personnes sont de gauche à droite :

MEMBRES ACTIFS : Frédérique Grandin, Emmanuel Grandin, CO-PRÉSIDENT : Éric Croué,
MEMBRE ACTIF : Pierre Jacques Mathorel, CO-PRÉSIDENTE : Laurence Gaborit, MEMBRE
ACTIF : Pascale Milot Jamard, TRÉSORIER : Alain Gaborit.

CONTACT :

villeneuveenretzentransition@gmail.com

06 45 70 21 95 • 06 89 40 25 79

Caba-Retz Théâtre

La troupe de théâtre adultes Caba-Retz et la troupe enfants l'Avantscène de Fresnay vont reprendre les répétitions fin août jusqu'à fin octobre, si les conditions le permettent. **Nous cherchons toujours des acteurs adultes et des bénévoles.**

Nous jouerons pour les associations :

- Le samedi 5/11
- Le dimanche 6/11

Pour la troupe, les dates seront les suivantes :

- Les samedis 12/11, 19/11, 26/11
- Les dimanches 13/11, 20/11, 27/11

Attention, cette année la dernière représentation sera le vendredi 2 décembre.

Comme tous les ans, en avant-première, une pièce enfants d'environ 20 minutes sera jouée, suivie d'une pièce adulte d'environ 2h avec entracte.



PLUS D'INFORMATIONS :

Marlène Rondeau, présidente
06 31 75 66 83

Les Chanteuses de Douche

Créé en 2019, « Les Chanteuses de Douche » est un chœur de femmes composé de 19 chanteuses issues du Pays de Retz et dirigé par Aline LEGUYADER.

Le groupe se retrouve le mardi soir, tous les 15 jours, dans la salle polyvalente de Saint-Cyr pour répéter et étoffer son répertoire de chants traditionnels du monde entier : Afrique Noire, Afrique du Nord, Brésil, Finlande, Chypre... mais également quelques chants français.

Pour la première fois cette année, notre chorale s'est produite en public : première partie du concert de Nozam à Chaumes-en-Retz, marché de Noël des artisans de Villeneuve-en-Retz et participation à la journée internationale des droits de la femme à la Distillerie des initiatives à Machecoul-Saint-Même.

Vous l'aurez deviné, les chanteuses sont prêtes à animer vos manifestations, que ce soit dans le cadre privé ou public, dans votre jardin, votre rue, une salle, votre salon....c'est vous qui voyez, tant que nous pouvons toutes y loger !

À noter que notre chœur est actuellement complet et une liste d'attente est déjà constituée pour les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre.



CONTACT :

leschanteusesdedouche@gmail.com
Pour nous suivre : page Facebook
Les Chanteuses de douche

Les Rivières en Fête

Le comité des fêtes des Rivières a le grand plaisir de vous annoncer l'édition 2022 des « Rivières en Fête » le week-end du 2 et 3 juillet prochain.

Comme de coutume, les membres du comité viendront à votre rencontre tout le mois de juin pour apporter le programme des festivités et proposer à la vente des billets de tombola.

Venez retrouver tout ce qui a toujours fait le succès de cet événement : de la bonne humeur en pagaille et le plaisir d'être ensemble !

La troupe du « Cheval Retz » proposera un spectacle médiéval enflammé le samedi soir, en attendant la dégustation de nos traditionnelles moules-frites et grillades, le tout accompagné d'un apéritif local !

Un feu d'artifice vous sera également proposé, illuminant notre marais de mille couleurs, pour la joie des grands comme des petits.



L'après-midi du dimanche sera consacré aux jeux, à l'issue du défilé du char des rivières dans les rues, accompagné de l'harmonie-fanfare « Les Jeunes de Bourgneuf ». De nombreux lots seront à gagner lors des courses d'obstacles animées, pour petits et grands, avant de clôturer sur le célèbre concours du tir à la corde !

« Les P'tits Gouailleurs » vous proposeront leur répertoire lors du diner champêtre de fin de week-end. Un programme bien rempli pour des retrouvailles tant attendues !

Les Jeunes de Bourgneuf

C'est avec plaisir que l'association LES JEUNES DE BOURGNEUF a pu retrouver ses adhérents pour la saison 2021/2022. Rendez-vous en juin pour les portes ouvertes et en septembre au forum des associations.

Gymnastique Artistique Féminine

Reprise des compétitions avec les challenges départementaux FSCF en mars (2 équipes poussines & Jeunes-Aînées). Une alliance avec le club de Legé a permis à 2 gymnastes de concourir. Pour la plupart d'entre elles, c'était une première ! Passé le stress, elles ont réalisé de jolies performances sur les 4 agrès. Les gymnastes s'entraînent pour les prochaines compétitions en juin 2022 (la Baule & Couëron).

INFOS : Anne au 06 77 80 33 42 ou par mail jeunesdebourgneuf@orange.fr

Portes ouvertes 18/06/2022 : démonstrations gym, essais et pré-inscriptions.



Musique

Retrouvez l'harmonie Fanfare lors des manifestations locales cet été : fête des Rivières, carnaval de Pornic, Préailles Nocturne.

INFOS : Lionel 06 76 71 76 49.

Fitness Form'

Une quinzaine d'adhérents enchaînent les exercices lors du cours de fitness le lundi soir à la salle de sport de Bourgneuf à partir de 20h30. Vous êtes intéressés pour les rejoindre ?

CONTACT : Virginie au 06 75 44 46 61.

Gym Form' Détente

Détente et exercices gymniques en douceur lors des cours dispensés par Martine le mercredi soir à 20h00 salle de sport de Bourgneuf.

INFOS : 06 21 56 71 10.

Sud Retz Basket

Sud Retz Basket a entamé cette année 2022 avec un nouvel élan : les conditions sanitaires qui se sont améliorées, le retour sur les terrains pour tous, et donc à nouveau l'envie de participer activement à la vie du club. Cela s'est ressenti lors de l'organisation de nos manifestations : les bénévoles ont largement contribué à leur succès. De même, les jeunes ont été nombreux au rendez-vous lors des stages basket durant les vacances scolaires.

Le public est de nouveau présent en nombre lors de nos matchs sur Machecoul, La Marne et Fresnay, où toutes nos équipes se maintiennent dans les classements.

Nous allons donc continuer de surfer sur cette belle vague pour achever cette saison :

- 04 et 05/06/22 : Tournoi du club à Machecoul
- 01/07/22 : Assemblée Générale à Machecoul
- Août 2022 : Camp d'été basket

Et pour attaquer la prochaine saison 2022-2023 :

- 10/09/22 : Vide-Grenier à Machecoul
- Stages Basket durant les vacances scolaires d'octobre et d'avril
- 28/10/22 : Super Loto à Fresnay
- 05/02/23 : Super Loto à la Garnache
- 21/04/23 : Super Loto à Fresnay

Le club espère atteindre le nombre de licenciés d'avant Covid : pensez aux séances découvertes, au Basket Santé, ou tout simplement pour être bénévole actif, renseignez-vous pour prendre une licence ! Nous vous attendons toutes et tous les weekends autour des terrains et lors de nos manifestations.

CONTACT :
sudretzbasket44@gmail.com



Le Twirling Club Fresnay a le vent en poupe !

Cette saison 2021-2022 confirme le dynamisme de l'association. Les effectifs de l'association sont restés stables. Quelques licenciés ont arrêté la discipline, mais le TCF espère revoir ces jeunes dans les prochaines saisons. Le club compte 3 nouveaux juges. Après avoir suivi une formation, ces bénévoles permettent au club de faire participer les twirlers aux compétitions organisées par la FSCF. Ils viennent renforcer l'équipe de 8 juges déjà en place. L'équipe de coach s'est vu elle aussi renforcée. Afin de leur donner les clés de cette fonction, et grâce aux subventions versées par la municipalité, 5 d'entre-elles ont pu suivre une formation de plusieurs jours.

21 twirlers ont représenté le club aux championnats départemental et régional : 15 se sont qualifiés pour les compétitions nationales. Le club compte 8 équipes susceptibles de participer aux compétitions et une équipe d'éveil au twirling bâton.

Au vu du changement du calendrier des compétitions, le TCF a décidé de ne pas faire de gala. Une représentation sera proposée le samedi 11 juin. Le nombre de personnes étant limité, seuls les proches des twirlers seront présents.

Si votre enfant souhaite découvrir la discipline, le TCF ouvre ses portes en juin et vous propose d'assister à un entraînement. Pour plus de renseignements, merci d'envoyer un mail à twirlingclubfresnay@outlook.fr



Opération Toutes Pompes Dehors



Après 2 années de pause du fait de la pandémie, l'Opération Toutes Pompes Dehors a fait son retour du 14 au 26 mars 2022 à Villeneuve-en-Retz. Cette année, ce sont 1500 paires de chaussures qui ont été récoltées. Avec les 1000 points de collecte du Grand Ouest, cette opération permettra à une trentaine d'enfants atteints de cancer et soignés aux CHU de Nantes et d'Angers, de partir courant Août 2022 à Monêtier-les-Bains, dans le département des Hautes Alpes.

L'Association Onco Plein Air - AOPA remercie tous les donateurs, la Mairie et les jeunes de l'espace jeunes de St-Cyr-en-Retz qui ont contribué à cette collecte.

Pour l'année prochaine, pensez déjà à mettre de côté les chaussures que vous ne portez plus.

Expression des groupes municipaux

Le directeur de publication tient à signaler que cette tribune est mise en place par la nouvelle mandature, conformément à l'article L2121-27-1 du CGCT.

Libre d'expression, son contenu n'engage que la responsabilité de leurs auteurs, avec toutes les conséquences que cela peut entraîner.

Villeneuve pour Tous

Souvenez-vous :

Lors de l'élection municipale, notre liste avait soumis l'idée d'une application pour créer un lien avec la municipalité. Et bien c'est fait, la mairie a repris cette idée et nous les en remercions.

Nous avons interrogé la mairie sur vos questionnements, entre autre sur le manque de parking dans la rénovation de l'avenue de la Gare. La réponse de l' élu en charge de la voirie est pour le moins surprenante, estimant qu'il y a assez de place et que les gens devront marcher davantage !

L'an dernier, notre groupe avait voté contre le budget. Une nouvelle fois et en accord avec notre ligne politique que vous connaissez, nous avons dit NON !

L'adjoint aux finances a présenté le budget passant sans cesse du

compte administratif 2021, au budget prévisionnel 2022. Cela a rendu la présentation longue et pénible, réduisant à néant tout débat. La majorité nous a demandé de voter un emprunt de 1,8 M € « tacitement » alloué au groupe scolaire de Fresnay, mais « finalement » destiné à la rénovation du Marché U. Nous resterons attentifs à ce que cet emprunt reste dédié à ce dernier et ne viennent en aucun cas compenser les surcoûts, inévitables selon nous du complexe scolaire.

Nous avons proposé en urgence, un don financier pour l'Ukraine. M. le Maire pour sa part, envisage de mettre en place une réflexion d'organisation d'entraide d'accueil aux réfugiés Ukrainiens sur notre territoire.

Notre équipe reste à votre écoute pour défendre vos intérêts.

Les élus de « Villeneuve pour Tous ».

Demain Villeneuve-en-Retz

Pour ce bulletin, le groupe « Demain Villeneuve-en-Retz » n'a pas communiqué de tribune libre.

Un nouveau souffle pour Villeneuve en Retz

Bonjour à toutes et à tous,

Pour cet encart, aucun commentaire concernant la vie de notre commune.

Je viens faire un dernier hommage à mon ami Jean-Philippe LE BRAS, qui nous a quitté mercredi 09 mars 2022 au matin. Je regrette de ne pas l'avoir connu plus tôt dans ma vie.

Il était aussi bien à l'aise avec un tablier de cuisine qu'avec une plume.

Le verbe est juste, le phrasé onctueux, il savait jouer avec les mots ou le fourneau.

Bon voyage au pays des justes et repose en paix.

L'ensemble de tes colistiers se joignent à moi pour un dernier AU REVOIR.

L'équipe de : Un Nouveau Souffle Pour Villeneuve En Retz.

Contact : luc.leger@villeneuveenretz.fr ou rene.prou@villeneuveenretz.fr

ÉTAT CIVIL

Pour information, la liste des naissances n'est pas exhaustive et les décès ne peuvent plus être mentionnés sans le consentement de la famille transmis à la mairie. En effet, en raison du règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD : Règlement Général de Protection des Données), il n'est plus possible à la commune de divulguer les informations d'état civil dans le bulletin municipal sans le consentement préalable des personnes intéressées.

LES NAISSANCES

Depuis le dernier bulletin, 14 naissances dont :

- 10 janv, **Hugo ANGIBAUD**
- 12 janv, **Jorys IMBERT**
- 19 janv, **Romy DEFACQUE**
- 26 janv, **Tom FERRÉ BOUYER**
- 11 févr, **Maëlys GUERIN**
- 15 févr, **Matias COUETOX**
- 25 févr, **Loukia RACINE OWONDAULT-BERRE**
- 09 mars, **Malône CORBEL**

LES DÉCÈS

Depuis le dernier bulletin, 23 décès

Hommage à Jean-Raymond AUDION

« Tout d'abord, la municipalité tient à informer la population qu'un texte en hommage à Jean-Raymond AUDION a été envoyé aux médias le 25 février au matin. Ce texte a été utilisé pour la rédaction des articles de presse et notre hommage à Jean-Raymond AUDION n'est jamais paru... »

Conseiller Général du Canton de Bourgneuf-en-Retz de 1982 à 2015 et Maire de Bourgneuf-en-Retz de 1979 à 1995, Monsieur AUDION a contribué durant ses mandats successifs au développement de la collectivité.

Dès son élection, il souhaite informer les administrés des décisions de la municipalité ainsi que des projets, et crée le premier bulletin municipal.

On lui doit aussi :

- La réalisation de la Zone artisanale des Jaunins en 1980 et son extension en 1988.
- La construction des 10 premiers logements sociaux place des Mauges en 1982, suivront en 1992, Rue de la Beauche, 17 logements et en 1994, au Lotissement des Touches à St-Cyr-en-Retz, 6 logements.
- La réalisation de la salle polyvalente inaugurée le 26 décembre 1982.
- L'ouverture d'une bibliothèque rue de la Taillée (près des Halles) le 30 mars 1988.
- L'aménagement de l'aire d'accueil et l'ouverture de l'office de Tourisme pour l'été 1991.
- La réalisation des plans d'eau en 1993.
- Le projet salle de sports en 1990 et son inauguration le 22 octobre 1994.

Son implication au conseil général, et ces quelques exemples ont contribué au développement de Bourgneuf-en-Retz et du territoire.

L'équipe municipale s'associe à la douleur de son épouse Annick, de son fils Jean-Philippe et de ses petits-fils Joris et Raphaël.

Élu maire le 13 avril 1979, réélu le 11 mars 1983 puis le 25 mars 1989, la municipalité tenait par cet hommage à saluer la mémoire de Jean-Raymond AUDION et à lui témoigner sa gratitude et sa reconnaissance.

Merci Mr AUDION

Des postes à pourvoir chez Retz'Agir



Vous êtes à la recherche d'un emploi, inscrit ou non à Pôle Emploi, désireux d'assurer un complément de salaire ?

Retz'Agir peut vous fournir des missions régulières ou ponctuelles auprès de collectivités, d'associations, de particuliers mais aussi d'entreprises proches de votre domicile.

Si vous aimez le contact avec les enfants, les missions de travail en milieu scolaire sont régulières et diversifiées. Elles concernent l'animation, la surveillance de cour, le service des repas et le nettoyage, mais également l'aide dans les classes.

Si vous aimez le travail en extérieur, des missions de ripeur sont proposées, de gardien de déchetterie, de manutention, d'entretien d'espaces verts...

Des travaux d'aide aux domiciles des particuliers sont souvent demandés. Il s'agit de réaliser des tâches ménagères, de l'entretien du linge, des travaux de jardinage, de peinture et autres travaux de bricolage...

En complément des missions de travail, vous bénéficierez d'un **accompagnement personnalisé** tout au long de votre parcours. Il est possible de vous financer des formations pour favoriser une montée en compétences et vous aider à réaliser votre projet professionnel.

Si vous êtes en fin de carrière, qu'il vous manque quelques trimestres pour prétendre à la retraite, Retz'Agir peut aussi y accompagner.

Et pourquoi pas vous ?

CONTACT :

RETZ'AGIR - La Cour du Bois - Zone des Redoux
44270 Machecoul-Saint-Même

02 40 02 36 28 - secretariat@retzagir.fr - www.retzagir.fr



À votre santé • La fin des haricots • J'ai grand appétit • Le rouge et le noir • Une histoire sans queue ni tête • Couper les cheveux en quatre
 Réponses Dingbat (en page 28)

D'où vient l'expression « Couper les cheveux en quatre » ? Cette expression est apparue au XVII^e siècle sous la forme « fendre les cheveux en quatre ». Elle illustre une attention excessive dans la réalisation d'une tâche. On peut sans effort imaginer qu'essayer de couper un cheveu en quatre est chose impossible, et surtout inutile.

Horaires Mairie



Mairie - Pôle Administratif
 31 rue des Jaunins - Bourgneuf
 44580 Villeneuve en Retz
 02.40.21.40.07
mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr



Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :
 8h45-12h30 / 13h30-17h00
Jedi : 8h45-12h30

La police municipale est ouverte au public uniquement le matin.

Mairie - Pôle de Proximité
 Agence postale communale - France Services - CCAS
 1 rue de l'Elinet - Bourgneuf
 44580 Villeneuve en Retz
 02.51.18.06.42

France Services : franceservices@villeneuveenretz.fr
 CCAS : marie.fougeray@villeneuveenretz.fr

Lundi & Vendredi : 8h45-12h30 / 13h30-17h00
Mardi, Mercredi, Jeudi, Samedi : 8h45-12h30

Antenne France Services - Chaumes en Retz (07.64.61.84.29) : Ouverte les mardis, mercredis, jeudis de 13h30 à 17h00.
 Vous pouvez prendre rendez-vous avec le CCAS les mardis, mercredis, jeudis de 13h30 à 17h00.

Mairie Déléguée
 24 rue de Pornic - Fresnay
 44580 Villeneuve en Retz
 02.40.21.41.32
mairie.deleguee@villeneuveenretz.fr

Lundi : Fermé
Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h45-12h30
Mercredi : 8h45-12h30 / 13h30-17h00





Agenda 2022*

Juin 2022

 Exposition photos "Les Abeilles sauvages" organisée par le Musée du Pays de Retz
Du 7 juin au 3 juillet

 Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins organisées par les Amis du Moulin de l'Arzelier
Les 25 & 26 juin
De 10h à 18h



Sam 2 & Dim 3 - "Rivières en fête" - Spectacle médiéval - Animations - Moules frites et grillades - Feu d'artifice (les deux jours entiers)

 **Dim. 5** - "La Rando' s'cours" - Amicale des Sapeurs-Pompiers - Salle des sports de Bourgneuf - Inscriptions de 7h30 à 9h30

 **Ven.10** - **Date butoir d'envoi de vos articles pour le bulletin de septembre !**

 **Sam.11** - Rallye de la Mémoire - Le Souvenir Français - Abbaye de la Chaume à Machecoul (8h30 à 18h00)

 **Sam.18** - Fête de l'école l'Ostréa (10h-16h30)

 **Sam.18** - Portes-ouvertes gymnastique - Les Jeunes de Bourgneuf -Salle des sports de Bourgneuf - (14h)

 **Dim.19** - Les Fresnaysies - Comité des fêtes de Fresnay - Salle Polyvalente de Fresnay

 **Sam.25** - Concert La Clé de Sel - Eglise de Bourgneuf (20h30)

 **Sam.25** - Grand concours de pétanque officiel organisé par la Pétanque Novembourgeoise

 **Sam.25** - Kermesse de l'Ecole Sacré Cœur

 **Jeu.30** - Cérémonie reportée des vœux à la population 2022 - Salle polyvalente de Bourgneuf (19h)

 **Semaine du développement durable** organisée par Pornic Agglo Pays de Retz

Du 20 juin au 9 juillet

Juillet 2022



Agenda 2022*

Sam 2 - Concert resto bucolique - Au Caba'Retz de 19h à 20h15 suivi d'une pièce de théâtre "Les Bons Amis" à 20h30

Jeu.14 - "Les Rendez-vous du Port du Collet" - Fête de la mer et vide-grenier (toute la journée)

Sam.16 - Festival St Cyrien - Soirée moules frites - Bal populaire - Feu d'artifice - Terrain des sports de St Cyr (19h)

Sam.23 - Fête des Puy mains - Salle polyvalente de Bourgneuf (18h30)

**Août
2022**

Mer. 03 - Concert "Musiques Originales de la Grande Europe" - Eglise de Bourgneuf (17h30)

Ven. 05 - "Nuit des étoiles" - Conférence et observation du ciel - Salle polyvalente de St Cyr (21h) et Point de Vue (22h)

**Septembre
2022**

Sam. 03 - Forum des associations - Salle des sports de Fresnay (10 à 13h)

Sam. 03 - Accueil des nouveaux arrivants - Salle polyvalente de Fresnay

Sam. 17 - World Clean Up Day

Sam. 17 & Dim 18 - Journées Européennes du Patrimoine

Sam. 17 & Dim 18 - Ouest Bike Show - Parking de la salle de sport de Bourgneuf (samedi de 13h à 1h et dimanche de 10h à 18h30)

Jeu. 29 - Conférence "Vivre sereinement sa retraite sur Villeneuve" - Théâtre Caba'Retz (18h30 - 20h)



Vous souhaitez communiquer sur vos animations ?

Prenez contact avec lesechosdevilleneuve@villeneuvenretz.fr

**Selon l'évolution du contexte sanitaire, les organisateurs pourraient être contraints d'annuler ou de reporter certaines manifestations, merci de votre compréhension.*

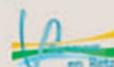


Cérémonie des vœux à la population

Le Jeudi 30 juin 2022 - 19h

Salle Polyvalente de Bourgneuf

Le contexte sanitaire de début d'année ne nous avait pas permis de nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Aujourd'hui, la municipalité tient à vous présenter ses vœux en présentiel et à partager un moment convivial avec vous.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS 2022 !

Vous avez emménagé à Villeneuve-en-Retz entre le 1er Juin 2021 et le 30 Juin 2022 ?

Afin de vous souhaiter la bienvenue parmi nous, la municipalité a le plaisir de vous convier à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants qui aura lieu, tout comme le Forum des associations, le **Samedi 3 Septembre 2022 à la salle municipale de Fresnay-en-Retz.**

Vous serez accueillis par l'équipe municipale pendant une petite heure. Ce moment de partage constitue une formidable occasion de faire connaissance, de découvrir Villeneuve-en-Retz, son histoire, son patrimoine et son monde associatif. Nous vous invitons à vous faire connaître en vous adressant aux accueils des mairies ainsi qu'au pôle de proximité, ou directement en ligne via le formulaire suivant :

<https://tinyurl.com/Villeneuve-Accueil-2022>

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 15 Juillet.

Bienvenue à Villeneuve-en-Retz !

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

SALLE MUNICIPALE DE FRESNAY

Jeu Dingbat

Un dingbat est un rébus graphique qui consiste à deviner un mot ou une expression à partir du dessin ou du mot lui-même.

Exemple : «nnel» est un dingbat dont la solution est «le bout du tunnel».

À vous de jouer :

A VO RE

LE LE

CH EV EU X

ISTOIR

RICOTS

Ga

Réponses page 25

